

## CENTRE HOSPITALIER AUNAY - BAYEUX

### NOTE D'INFORMATION RELATIVE AU STATIONNEMENT BOULEVARD MARECHAL LECLERC

Date : Service émetteur :

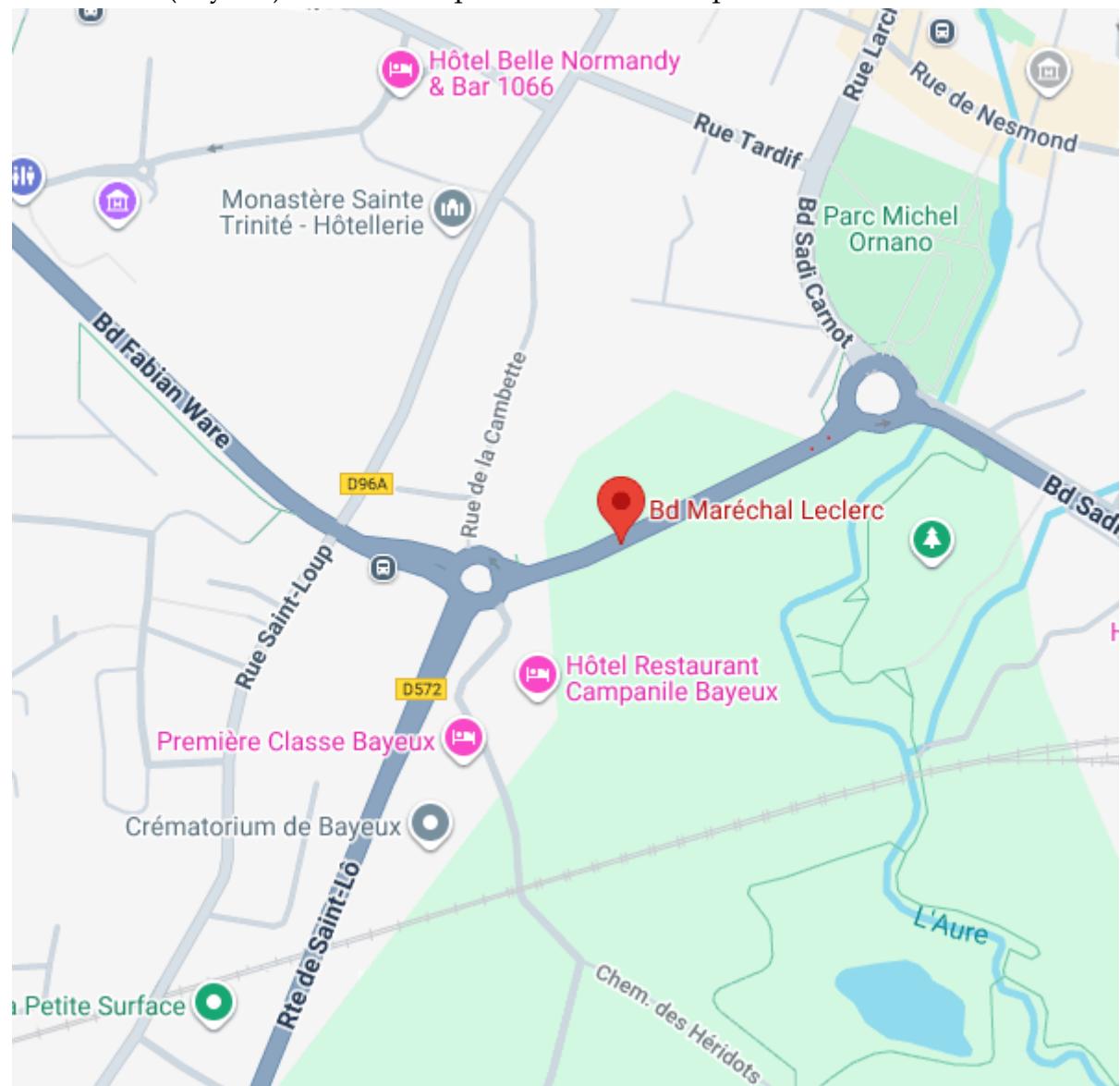
DG

Diffusion :

Ensemble des services

Date : 01/12/2025

Le stationnement sera interdit du jeudi 4/12 à partir de 20h au vendredi 5/12 à 17h Boulevard Maréchal Leclerc (Bayeux) comme le stipule l'arrêté municipal ci-dessous.





*Extrait du registre des arrêtés municipaux*

**ARRÊTÉ**

N° SG 2025-902

Le Maire de Bayeux,  
VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment  
l'article L 2213-1,

VU le Code de la Route,

VU l'arrêté du 26 mai 2020 portant délégation de signature au  
profit de Monsieur Patrick CREVEL, Conseiller Municipal délégué à la  
Sécurité Civile,

CONSIDERANT qu'une importante cérémonie de crémation se  
déroulera le vendredi 05 décembre à 16h00 au crématorium de Bayeux,

CONSIDERANT que cet événement est de nature à modifier  
temporairement le stationnement des véhicules,

**ARRÊTÉ**

**Article 1<sup>er</sup>** – Le stationnement de tous les véhicules à moteur ou  
engins à deux roues sera interdit du jeudi 04 décembre 2025 à partir de  
20h00 jusqu'au vendredi 05 décembre 2025 à 17h00 :

- Sur le parking parallèle au boulevard Maréchal  
LECLERC.

**Article 2** – La pré-signalisation et la signalisation matérialisant  
les prescriptions du présent arrêté seront mises en place par la ville de  
Bayeux

**Article 3** - Toute infraction au présent arrêté sera constatée et  
poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

**Article 4** – Tout véhicule en infraction de stationnement pourra  
faire l'objet d'un enlèvement et d'une mise en fourrière.

**Article 5** – Monsieur le Directeur Général des Services,  
Monsieur le Responsable de la Police Municipale et l'entreprise chargée des  
travaux sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du  
présent arrêté.

À l'Hôtel de Ville, le deux décembre deux mil vingt-cinq.

Pour le Maire et par délégation  
Patrick CREVEL  
Conseiller Municipal délégué à la Sécurité Civile.



Merci de votre compréhension.

Le Directeur  
M. Vincent MANGOT